

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

Avis

de vacance des fonctions de directeur général de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM)

NOR : ESRS2623499V

Les fonctions de directeur général de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers sont déclarées vacantes, à compter du 27 février 2027.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 2012-1223 du 2 novembre 2012 modifié par les décrets n° 2015-40 du 20 janvier 2015 et n° 2016-952 du 11 juillet 2016, le directeur général est choisi dans l'une des catégories des personnels ayant vocation à enseigner dans l'école. Le directeur général d'école est nommé par décret pris sur rapport du ministre chargé de l'enseignement supérieur après avis du conseil d'administration. Son mandat est de cinq ans, renouvelable une fois.

Les dossiers de candidatures, comprenant un *curriculum vitae*, une déclaration d'intention et un projet pour l'établissement, devront parvenir, dans un délai de trente jours, à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française, par courrier électronique, à l'adresse : drh@ensam.eu

Un accusé de réception sera envoyé au candidat.

Dans ce même délai, les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, par courrier électronique à l'adresse : contrat@enseignementsup.gouv.fr

Les fonctions de directeur général sont soumises à la transmission, préalablement à la nomination, d'une déclaration d'intérêts, conformément aux dispositions des articles L. 122-2 et suivants du code général de la fonction publique. Cette déclaration sera demandée au candidat retenu par le conseil d'administration.

Les candidats peuvent obtenir toutes informations sur l'Ecole et son environnement sur le site <https://artsetmetiers.fr/fr>